

# Conseil Municipal du 23 juin 2016

Commune d'EVERLY  
Seine-et-Marne  
République française

**L'an deux mille seize, le jeudi 23 juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement** convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous **la présidence de Madame Laurence GUERINOT, Maire.**

Présents : Guérinot Laurence, Parigot Bertrand, Fievet Jean-Pierre, Mauraisin Emmanuelle, Joly Patricia, Gimeno Isabelle, Boulay Magalie, Daher Jean-Philippe, Baudouin Régine.

Représenté : Deudon Jean-Pierre par Guérinot Laurence, Duhamel Dominique par Gimeno Isabelle.

Absents : Cacchia Lionel, Menrath Marie-Christine, Ramjane Jean-Jacques, Claeys Daniel.

Secrétaire de séance : Gimeno Isabelle.

Date de convocation : 16 juin 2016.

<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	<i>15</i>
<i>Nombre de conseillers présents</i>	<i>9</i>
<i>Nombre de votants</i>	<i>11</i>

*Approbation du CR de la réunion du conseil municipal du 27 mai 2016 à l'unanimité des membres présents et représentés.*

# **FUTUR ATELIER MUNICIPAL**

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'emplacement initial (ancienne station d'épuration) choisit pour le futur atelier municipal ne pourra être utilisé en raison du sol insuffisamment stable.

Il est donc proposé de le placer à côté du stade de foot avec trois possibilités :

- Emplacement 1 juste derrière les buts le long de la rue du cimetière.
- Emplacement 2 au coin gauche du stade le long de la rue du cimetière.
- Emplacement 3 à gauche du stade le long du cimetière.

Après exposition des différents éléments (intégration paysagère, espaces aux abords...), l'assemblée délibérante se prononce en faveur de l'emplacement 3 à 6 voix pour 5 voix contre. L'emplacement 2 recueille 11 voix contre et l'emplacement 1 recueille 5 voix pour et 6 voix contre.

# **CONVENTION 2016 PISCINE DE BRAY-SUR- SEINE**

Madame le Maire expose, que la mairie de Bray-sur-Seine nous propose de signer une convention financière bipartite entre elle et les communes signataires afin de permettre aux administrés d'Everly de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'accès de la piscine municipal de Bray-sur-Seine pour une période de 3 mois à compter du 01 juillet 2016.

Le conseil municipal approuve l'adoption de ce projet et accepte que Madame le Maire signe cette convention

Ont voté pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE**

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés l'encaissement d'un chèque de Thelem Assurances pour règlement de dommages sur un panneau de signalisation, pour un montant de 292,19 € (chèque n°2388863 HSBC).

Ont voté pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

## **Informations diverses :**

- Madame le Maire informe annonce que les travaux du contrat rural recommenceront à partir du 18 juillet 2016.
- Madame le Maire informe sur la réflexion sur une passation éventuelle de convention avec un centre aéré. Les offres de Gouaix et Bray-sur-Seine vont être étudiées.
- Madame le Maire annonce que les effectifs des écoles d'Everly et de Chalmaison seront en baisse l'année prochaine.
- Madame le Maire demande à l'assemblée son avis sur une éventuelle inscription Aux Villages Fleuris. Approuvé à l'unanimité.

**La séance est levée à 22h00**